

n° 2845 da u 6 à u 12 di ghjughnu di u 2024

# ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58<sup>a</sup> annata  
Prezzu 1,40 €

C.P. 0427 C 82046  
ISSN 1262

Dispensé de timbrage  
Routage 205

www.ritti.corsica



Catalogne

p.3

## L'amnistie est votée !



Collectif Pour Que Vivent Nos Langues

## Des rassemblements dans toute la France

In Biguglia è in Sàrula,  
u puntu di a situazione di Scola Corsa

p.8



Espaces Stratégiques Agricoles

p.5

## La carte du Padduc définitivement validée



# L'associi danu forza à e nostre lotte

L'associi fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una nova rubrica per salutà u so impegnu è prisentali à i so lettori. Sta settimana, eccu l'associu La Marie Do.



## La Marie Do

**S**i chjamava Marie-Dominique Versini. Avia 35 anni. Un melanomu a s'hà purtata lachendu i soi ind'una tristezza infinita.

**In 2007, l'associu La Marie Do hè creatu** per unurà a so memoria da i so culleggi di travagliu à Air Corsica, cù l'impegnu di l'impresa. U scopu hè di luttà contr'à u càncaru, porghje sustegnu à i malati è a e so famiglie, dalli fiatu è forza in a so lotta pè a vita.

«Sò parechje millaie ogni annu à rinfurzà i ranghi di u *Commandò di La Marie Do*, dice a so presidente, Catherine Riera, sò muratori di u core, ugnunu porghje a so petra à a *costruzione d'un rampale chì sunniemu assai altu è sodu contr'à u càncaru!*»

Ogni annu, una chjama à prugettu regiunale hè lanciata per sustene i prugetti i più pronti à a presa in càrica di i malati. Frà quelli aiutati s'ultim'anni: corsi di gimnastica dopu à u càncaru cù l'associi Récré 2A è Gym Volontaire de Calvi; acquistu di materiale pè a policlinica di Furiani pè i càncari in ginecologia è in urologia; renuvazione di càmere d'accolta pè i malati è e so famiglie per l'associu «*un toit pour mes parents*» in Marseglia; accunziamentu di l'estensione di «*La maison du bonheur*» in Nizza chì offre oramai 12 càmere à i malati è a e so famiglie; accunziamentu di a terrazza è l'accolta di u novu centru di radioterapia di l'uspidale di Castellu; acquistu di materiale pè u centru contr'à u dolore di l'uspidale d'Aiacciu è di Sartè, per l'uspidali Eugénie è Castellu in Aiacciu, è per l'uspidale di Corti; prestazioni d'una sociu estetiziana è d'una psicologa pè i malati uspidalizzati in

Castellu; finanziamentu nant'à trè anni di u programma internazionale di ricerca di l'IPC cunduttu da u professore Bertucci è da u Dottore Colery nant'à i càncari di u pettu à u stadu metastaticu. L'associu aiuta dinù à a presa in càrica di i biglietti d'aviò per l'accompanatori di i malati, è ancu per certi viaghji di malati. Benestà, cunfortu, ascolta, presenza... l'associu agisce direttamente nant'à e repercussioni fisiche, mentale è emuzionale di i malati.

**La Marie Do hè 100% benevolente.** Adunisce ghjente da tutte e mamme, mondu associativu, imprese, insignanti, persunali medicali, studenti, ritirati. «*A cuntribuzione d'ugunu hè preziosa*» dice Catherine Riera.

Un cusigliu d'amministrazione di 30 membri, un scagnu, una cummissione pè e chjame à prugetti, riflettenu à l'azzioni è e mètenu in ballu. Ci hè dinù un Cunitatu d'organizzazione ch'appronta e *ghjurnate di a Marie Do* ogni annu d'ottobre cù mostre, animazioni, dibattiti, concerti, scumesse spurtive. Face 16 anni ch'elle sò urganizate!

In più di u scagnu in Aiacciu, l'associu hà un antenna in Corti, una in Balagna, un antra in Portivechju è una in Bastia. Ugnuna hà a so pagina Facebook.

**Patrick Fiori è Jennifer** sò cumpare è cummare di l'associu. «*Sò fieru di porghje a mo partecipazione*, dice Patrick Fiori. *Sta malatia tocca assai ghjente è un accade micca ch'è à l'altri. Simu tutti cunfruntati ind'è a vita à stu male, ch'ellu sia ind'è a nostra famiglia, pè i nostri o per noi stessi. Vulemu fà passà un messagiu di solidarietà, di fraiutu è di speranza*». Voi dinù sustenite a Marie Do! ■

## Accapu di a reddazione

### D-Day

**A**ldilà di a Francia, u mondu, è pè u più l'alleati, anu da cummemurà l'ottantèsimu anniversariu di u D-Day. 80 anni fà, u 6 di ghjugnu 1944, sbàrcanu più di 156.000 omi in Normandia, mubilizendu millaie di battelli è imbarcazioni, 10.000 aviò, 200.000 veiculi, 5 divisioni d'infanteria, 3 divisioni aeropurtate. 133.000 omi nant'à e spiagge, 13.000 paracadutisti è millaie d'aviatori chì bumbàrdanu e furtificazioni nemiche, scrivenu a stòria è u primu ghjornu di a liberazione di a Francia, è cù ella quella di l'Europa, da l'oppressione nazi. A sorpresa hè tutale per l'Allemani chì s'aspettavanu à un sbarcamentu à u Pas-de-Calais, è micca in Normandia locu troppu luntanu di l'Inghilterra. L'operazione hè difficiule chì l'Allemani anu stallatu più di 15.000 blockhaus è tràmpali à longu à e coste francese in u «*mur di l'Atlànticu*» da a Spagna à a Belgica, per impedisce ghjustu à puntu un sbarcamentu di l'alleati. Ind'è a nuttata, malgratu u gattivu tempu, u sbarcamentu hè decisu vistu a piossa chì stancia un pocu. A matina à bon'ora, centinaia di paracadutisti è i resistenti francesi appròntanu l'operazione, pigliendu è sicurizendu i lochi strategichi, ponti è strade. À i primi chjarori di u ghjornu, i battelli pùntanu à l'orizzonte, Americani, Britànichi, Canadiani è ben intesa, Francesi (3000), sbàrcanu nant'à a rena d'Omaha beach, Utah Beach, Gold Beach, Juno Beach è Sword Beach, cinque spiagge trà Cherbourg è Le Havre. Spiagge insanguinate da millaie di morti è feriti frà i quali numarosi un anu mancu avutu u tempu di cumbatte o di pone u pede in terra, stirpati senza avè pussutu entre in guerra, dopu à avè aspettatu ssu mumentu durante mesi è mesi d'approntu. 10.470 suldati alleati sò morti in Normandia, è trà 4000 à 9000 morti allemani. Bayeux hè a prima cità liberata u 7 di ghjugnu, u 25 d'aostu, l'alleati èntrenu in Parigi pè a so liberazione, u 15 un antru sbarcamentu si face in Provenza, à tempu l'armata russa avanza à l'Este, l'Allemani rincùlanu sin'à Berlin. U Reich capitula l'8 di maghju 1945.

Sta guerraccia principiata cù l'invasione di a Pologna da l'Allemagna nazi, u primu di sitembre 1939, hà mublizatu 100 milioni di cumbattenti è 61 nazioni. Hà fattu 62 milioni di morti, frà u più civili. Hà vistu crimini contr'à l'Umanità, cù e depurtazioni, i campi di a morte è l'esterminazioni di pupulazioni intere, i ghjudei, ma dinù i tzigani, i slavi, i resistenti, i cumunisti, l'omosessuali, l'andicappati... Hà vistu dinù pè a prima volta l'usu di a bomba atòmica, l'Americani dumendu l'Imperu giapponese cù a distruzione di Hiroshima, u 6 d'aostu, po di Nagasaki u 9 d'aostu. E bombe atòmiche anu fattu quasi 300.000 morti u ghjornu stessu. Senza cuntà e decine di millaie di ghjente è ancu di più, morti i ghjorni, i mesi è l'annate dopu...

Disgraziosamente, e conseguenze di a guerra, u cuntestu chì li hà datu nascita, l'anàlisi di e so ragioni, un bāstanu à u mondu per tirà ne tutte e lezioni è fà ch'ella un accade mai più un cunflittu mundiale. Eppure, 80 anni dopu, u mondu hè torna sott'à a minaccia d'una terza guerra mundiale chì sarebbe sta volta nuclearia. U Kremlin minaccia di più in più di fronte à a mubilizzazione di l'Otan per sustene l'Ucraina. È u mondu pare appruntassi à un cunflittu generalizatu. ■ **Fabiana Giovannini.**



## Catalogne

# L'amnistie est votée !

**Qui l'aurait dit il y a moins d'un an**, le 28 mai 2023, alors que la droite et l'extrême-droite espagnoles avaient gagné les élections dans plusieurs régions, et passé des pactes politiques PP-Vox dans certaines d'entre elles pour s'assurer le contrôle de leurs Exécutifs ?

Cette déconfiture électorale du parti socialiste espagnol avait fragilisé le gouvernement de Pedro Sanchez qui s'apprêtait à prendre la présidence tournante de l'Union européenne. Plutôt que d'attendre le terme électoral de son gouvernement prévu pour novembre, Pedro Sanchez a pris alors la décision de dissoudre le Parlement et de s'en remettre à de nouvelles élections convoquées pour le 23 juillet 2023.

Les résultats lui ont donné raison. Il a enrayer la progression jusque-là ininterrompue de l'extrême-droite Vox, retrouvé une alliance à gauche qui a grosso-modo maintenu ses scores et la possibilité de gouverner à nouveau l'Espagne. Mais, comme lors de la précédente mandature, cette majorité tenait à une condition : le soutien, direct par le vote, et non plus indirect par l'abstention, des députés nationalistes des trois régions autonomes de Catalogne, du Pays Basque et de Galice.

Dans cette famille politique, la Catalogne et ses huit millions d'habitants désignent une cinquantaine de députés à Madrid dont 14 sont issus des formations indépendantistes ERC (7) et Junts (7). Cette position de charnière avait permis à Pedro Sanchez de gouverner entre 2019 et 2023 grâce à l'abstention des 13 députés de ERC. Pour rester en place il fallait que ce soutien soit confirmé, et qu'il s'étende aux 7 députés du parti de Carles Puigdemont. D'intenses négociations ont alors commencé entre les formations indépendantistes catalanes et le gouvernement socialiste espagnol. Le cœur de l'accord possible était la loi d'amnistie pour tous les protagonistes du « procès » qui avait abouti à l'organisation du referendum du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Dans la longue liste des personnes poursuivies pour avoir soutenu ce referendum, il y avait les têtes d'affiche comme Oriol Junqueras condamné à 13 années de prison dont il a effectué une grande partie avant d'être gracié par Pedro Sanchez, et Carles Puigdemont en exil menacé d'une peine encore plus lourde par les juges espagnols qui ont échoué à obtenir son extradition de Belgique.

Mais il y avait aussi une foule d'anonymes, 400 au total, contre lesquels ont plu des

condamnations très lourdes, notamment des sanctions financières impossibles à assumer tellement elles ont été démesurées. On leur reprochait un rôle qui relevait de leurs fonctions, par exemple des maires ayant mis des locaux à disposition du scrutin, et condamnés à en « rembourser » un coût faramineux, ou encore des fonctionnaires ayant contribué au « procès » dans le cadre de leurs fonctions, condamnés à rembourser leurs salaires et charges sur toute cette période de plusieurs années, etc. Cette répression très large visait à décourager tout risque d'une nouvelle tentative d'aller vers l'indépendance.

La loi d'amnistie qui est désormais définitive aura donc des effets majeurs qui ne se limitent pas au retour en terre de Catalogne de Carles Puigdemont jusque-là interdit de séjour dans son pays. Elle libère toute la société catalane d'un poids collectif très lourd à porter, pesant sur des centaines de familles condamnées à vendre leurs logements et leurs biens pour faire face à la machination judiciaire menée contre elles. Le soulagement est grand de voir terminée cette mascarade de justice.

La droite et l'extrême-droite ont menacé et manifesté contre l'amnistie des Catalans. Mais les premiers cortèges organisés à Madrid ont rapidement perdu de leur importance jusqu'à disparaître au moment où l'amnistie est devenue définitive.

En Catalogne une ère politique nouvelle s'engage désormais. Le mouvement indépendantiste vient d'obtenir une grande victoire politique, mais il doit aussi réaliser son aggiornamento pour proposer une stratégie nouvelle au peuple catalan. Les résultats électoraux sont en recul, notamment pour ERC qui avait pourtant eu le mérite de tracer dès la mandature précédente de Pedro Sanchez la stratégie qui a conduit à l'amnistie. Beaucoup d'électeurs se sont réfugiés dans l'abstention comme le montrent les résultats électoraux de la dernière élection de la Generalitat (le 12 mai 2024) où les indépendantistes ont perdu la majorité absolue.

Mais la société catalane, forte de ce succès, peut désormais concevoir son avenir de façon sereine et apaisée. ■

## Le festival de la Méditerranée

# L'autre rendez-vous à Aiacciu de la St Érasme

Du 30 mai au 2 juin, Aiacciu a accueilli une manifestation en parallèle de la Saint Erasme et de sa très renommée Fête des Pêcheurs : le Festival de la Méditerranée, rendez-vous de l'écologie incontournable depuis trois ans, a rouvert ses portes pendant quatre jours sur la place Foch. Le festival à l'initiative de l'association *Sauvez La Méditerranée* permet aux différents acteurs de l'écologie et de l'énergie en Corse de se réunir pour des ateliers de sensibilisation, des tables-rondes et des échanges entre associations, grand public et entreprises. Retour sur ces quatre jours dédiés à l'environnement marin.

Ce jeudi 30 mai, les différents stands étaient déjà installés sur le port Tino Rossi, pour la Fête des pêcheurs très attendue chaque année par les habitants de la cité impériale. Mais un peu plus loin sur la place Foch, la place des palmiers, on s'affaire également : pas de vente de boissons ou nourriture, mais des tables ornées de documentation, de bouteilles en plastique, d'objets recyclés à partir de déchets, mais également des films sur la vie marine, ou encore une exposition d'œuvres en déchets recyclés fabriquées par les élèves primaires de différentes écoles d'Aiacciu. Le Festival de la Méditerranée a officiellement ouvert sa 3<sup>e</sup> édition.

Le jeudi matin, plusieurs dizaines de personnes se sont réunies sur la plage de Capu di Fenu pour un premier événement, très symbolique, de ramassage de déchets. Au terme de trois heures de ramassage, plus de 45 kilos de déchets ont été ramassés par les volontaires, parmi lesquels l'acteur et scénariste Pierre-Marie Mosconi, tous chapeautés notamment par les associations Mare Vivu et Corsica Clean Nature.

Cette action a donc sonné l'ouverture du Festival sur un rappel difficile mais nécessaire : la Corse est ancrée dans l'un des territoires les plus pollués au monde, particulièrement la pollution plastique, la Méditerranée.

**Durant les trois jours du festival**, le grand public a pu découvrir plusieurs associations et organismes dédiés à la protection de l'environnement en Corse : les associations Corsica Clean Nature, Sauvez la Méditerranée, l'incontournable association Mare Vivu, mais également Follow Me Production, organisme créé par Maire-Laurence Cipriani (dont nous avons parlé dans un précédent article sur la transatlantique qu'elle a effectué en novembre 2023) œuvrant dans la production de films et vidéos pour sensibiliser sur la beauté des milieux marins (et leur fragilité !). La présence d'entreprises a permis également d'ouvrir de nombreux débats sur les leviers d'ac-



La Corse est ancrée dans l'un des territoires les plus pollués au monde, particulièrement la pollution plastique, la Méditerranée.

tions, comme l'entreprise E-Collecte, spécialisée dans la récupération et la valorisation des mégots de cigarettes, l'un des déchets les plus nocifs et les plus représentés dans le monde. Également au programme, loin du fourmillement de la place des palmiers, les tables rondes ont été des lieux d'échanges privilégiés. Des solutions proposées par les entreprises au rôle des collectivités et donc de nos élus en passant par l'Économie bleue, les thé-

matiques ont permis d'aborder en un laps de temps restreint une diversité de sujets pour solutionner la protection de l'environnement en Corse.

La troisième édition de ce Festival s'est clôturée par un Mégothon, où les bénévoles ont pu sensibiliser la foule à la pollution aux mégots. Une édition pleine de succès, qui augure une future édition en 2025 tout aussi belle. ■

**Léa Ferrandi.**

**L**a Corse est l'un des territoires les plus sujets à la pollution, notamment à la pollution plastique, avec des moyens financiers et humains restreints pour lutter contre ce fléau. Pour permettre une véritable prise de conscience des élus, l'association Mare Vivu a lancé un sondage à destination du grand public. Pour aider cette association, et participer au sondage, scannez le QR Code. ■



# La carte du Padduc définitivement validée

La bataille judiciaire du Padduc dure depuis près de 10 ans ! Elle vient de se terminer avec l'un de ses épisodes : la cartographie des Espaces Stratégiques Agricoles a été définitivement validée par le Conseil d'État le 30 mai 2024. Une bonne chose, mais qui ne règle pas tout.

La cartographie des ESA (et non pas de leurs critères de définition parfaitement applicables) avait été une première fois annulée en 2018, deux cartes ayant circulé durant l'enquête publique sans que l'on ait jamais élucidé pourquoi. La CdC avait alors décidé de la remettre à jour avant de la représenter au vote de l'Assemblée de Corse en 2020, en supprimant quelques 3000 hectares qui avaient entre-temps été artificialisés... Une vingtaine de communes, de promoteurs immobiliers et de propriétaires mécontents l'avaient quand même attaquée devant le tribunal administratif. Une seconde fois annulée en 2022, elle avait été rétablie en Cour d'Appel, excepté sur trois parcelles de quelques dizaines d'hectares sur les communes de Petrusella, Bonifaziu et Calvi, estimées être des erreurs de classement.

Le Conseil d'État était alors saisi par les communes de Petrusella et Albitreccia, et par des particuliers sur la commune de Castellare di Casinca, pour réclamer une nouvelle annulation, mais aussi par la CdC qui estimait ne pas avoir fait d'erreur sur les trois parcelles en question.

Le Conseil d'État a débouté tout le monde et maintient le jugement de la Cour administrative d'appel de Marseille. La cartographie n'est plus attaquant. Elle ne peut plus être un prétexte aux communes, aux promoteurs, comme au contrôle de légalité pour ne pas faire appliquer la protection des ESA.

Espérons que cela soit définitivement entré dans toutes les têtes.

**Le Padduc est une Directive Territoriale d'Aménagement**, à la fois Plan de développement, Schéma d'aménagement, cartographies, charte des valeurs aussi en bien des domaines... bref, disons-le tout net, puisque c'était sa vocation première : un projet de société qui va peut-être enfin pouvoir s'appliquer correctement. Du moins on l'espère.



Ceci dit, les différents épisodes judiciaires provoqués par ses détracteurs, n'étaient pas des entraves à son application. Le principal problème du Padduc, ce n'est pas ceux qui ne l'aiment pas, mais c'est la foi et la volonté que mettent les décideurs à vouloir bien en tenir compte. Les communes et les promoteurs, en premier lieu, tenus de respecter ce document-cadre, les différents services de la Collectivité de Corse ou de l'État, tenus de le faire respecter. Le président de l'Agence d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Énergie, Julien Paolini, s'exprimait il y a peu en relevant « une forme de fragilité juridique des dispositions du Padduc qui doit être renforcé dans le cas notamment du processus d'autonomie ». Certes, mais autonomie ou pas, quelles que soient les lois, les directives, les délibérations prises, une vigilance est indispensable pour veiller à ce que celles-ci soient respectées pour éviter une situation « catastrophique » si ces espaces devaient encore être urbanisés. Julien Paolini prône un « renforcement des prérogatives de la Collectivité de Corse et des capacités réglementaires du Padduc en matière d'aménagement du territoire et en matière d'urbanisme », mais il est nécessaire d'envisager surtout de la part de la CdC un service juridique et de contrôle prompt à réagir à la moindre atteinte. Car des atteintes il y en aura encore, et beaucoup.

Aujourd'hui, le Padduc compte 100.000 hectares d'espaces stratégiques agricoles (contre 105.000 à son adoption en 2015). Il est vital pour l'avenir que ces espaces soient préservés et mis en valeur pour bâtir l'autonomie alimentaire de notre île. ■

Fabiana Giovannini.

## Demucrazia...

Quelques jours après les émeutes survenues en Nouvelle-Calédonie contre le dégel du corps électoral, qui ont coûté la vie à plusieurs personnes, la situation reste grave et l'appel à la liberté des Kanaks n'est pas entendu.

Pour rappel, ce soulèvement a eu lieu quelques heures après l'examen puis l'adoption du projet de loi constitutionnelle modifiant le corps électoral en Nouvelle-Calédonie, faisant craindre légitimement la fin de la revendication nationaliste dans l'archipel.

Face à cela, le gouvernement français a brandi un totem : « La démocratie a parlé, le peuple a voté contre l'indépendance, il faut donc réfléchir à trouver un chemin de convergence. » Peu importe les circonstances du dernier référendum et son taux d'abstention historique. Aucun contexte pris en compte. Les urnes ont parlé. Il est à se demander où le curseur démocratique est placé au plus haut niveau de l'État.

N'oublions pas que ce troisième référendum a été marqué par le refus d'un report, demandé par les indépendantistes à la suite de la pandémie de Covid-19. La culture du deuil dans l'archipel, fortement touchée, ne permettait pas qu'un vote aussi important se déroule si la volonté première était celle de la démocratie. C'est l'allumette.

Comme si cela ne suffisait pas, et sans évoquer les choix de ministres ou autres présidents de commissions, ce vote permettant le dégel du corps électoral met à mal un pilier de paix en Kanaky. C'est l'étincelle.

Cet enchaînement désastreux montre bien l'incapacité des dirigeants français à lire la situation politique, mais également leur incapacité à maîtriser la démocratie.

La Corse en est le parfait exemple. Si le curseur démocratique en Corse était placé au même niveau qu'en Nouvelle-Calédonie, nous serions autonomes depuis près de dix ans. Seulement, ce vote-là n'arrangeait pas tellement. La démocratie, oui, mais que quand cela nous arrange.

En Nouvelle-Calédonie, la question de l'indépendance est bien plus qu'un simple débat politique. C'est une question d'identité, de reconnaissance et de justice pour les Kanaks, premiers habitants de l'archipel. Leur combat pour la liberté et l'autodétermination ne peut être ignoré ou minimisé sous prétexte que la démocratie, sous une forme détournée, a parlé.

Il est crucial de comprendre que la démocratie implique aussi l'écoute des peuples, la reconnaissance de leurs souffrances et de leurs aspirations, et la volonté de trouver des solutions justes et équitables. Le refus de reporter le référendum, malgré les circonstances exceptionnelles, et l'adoption du projet de loi modifiant le corps électoral sont des exemples flagrants de l'absence de cette compréhension.

L'histoire nous enseigne que les peuples opprimés trouvent toujours des moyens de faire entendre leur voix. Ignorer cet appel à la liberté ne fera qu'aggraver la situation. ■



Da ch'ella campi a lingua corsa!

# Più di 250 persone in Corsica

**Ghjiseppu Turchini, u presidente di Scola Corsa** è rapresentante in Corsica di u cullettivu Da ch'elle càmpinu e nostre lingue, s'hè felicitatu di l'accolta riesciuta in Bastia stu primu di ghjugnu, cù più d'una centinaìa di persone presente. Altre tantu in Aiacciu, induve parechje decine di persone, frà e quale parechji eletti, èranu adunate in giru à Francescu Alfonsi, funditore cù u deputatu brittonu Paul Molac di u cullettivu Da ch'elle càmpinu e nostre lingue. • Eccu u messagiu lampatu da Ghjiseppu Turchini. Una delegazione hè stata ricevuta da u prefettu. S'aspetta dinù a sèguita di a dumanda d'appuntamentu di u deputatu Michele Castellani à a ministra di l'Educazione nazionale, Nicole Belloubet.

«**A** ringraziavi à ugnunu d'esse qui oghje cù noi à a chjama di u cullettivu Da ch'elle càmpinu e nostre lingue, è di u retale Eskolim. Simu qui per di oghje tutta a nostra brama di fà campà e nostre lingue. A lingua corsa bella sicura, ma oghje, a sapete, ci assuciemu à i nostri amichi Baschi, Occitani, Brittoni, Alszaziani, Catalani, dapertuttu induv'ellu ci hè in Francia una regione à forte identità, si move a ghjente per di chì hè ora di scrive u dirittu, ricunnisciutu da l'istanza internaziunale, cum'è l'Unesco, l'ONU, à a diversità linguistica, culturale, chì ghjè a vera ricchezza di u mondu. Hè ora chì e nostre lingue sianu scritte ind'è i testi uffiziali, ind'è a Custituzione. O co sinò si firmerà ind'è l'ipucrisia, l'ipucrisia chì cunsiste à di vi demu i mezi d'insignà a vostra lingua è di spannala. Ma senza un statutu di cuufficialità, o forse ci vole à chjamala altrimenti in Corsica, sse lingue anu da ghjunghje à more. Ùn simu micca pessimistu, mancu à pena. Simu più ottimista chè mai. Perchè sapemu cumu fà per sviluppà ste lingue per fale campà. Ùn ci hè chè da fidighjà l'esempi di i nostri amichi baschi, di a regione autonoma di u Paese Bascu, o di Catalogna. Ùn ci hè



U deputatu Michele Castellani hà dumandatu audienza à a ministra di l'Educazione nazionale, Nicole Belloubet. S'aspetta a risposta.

chè da fidighjà cum'è u Paese Gallese hà ribattulitu a so lingua invece chì a lingua brittona ch'un gode micca u listessu statutu d'autunomia di u Paese di Gallia, hè stagnante. Pudemu fidighjà e regioni autonome d'Italia, u Vale d'Aoste, l'Altu Àdige induve e lingue sò insignate, ricunniscute, praticate. Pudemu fidighjà un paese cum'è u Lussemburgu chì hà fattu rinasce a so lingua ch'hè praticata da 70% di a pupulazione in duie generazioni. Simu qui per dilla. Ci vole à multiplicà e filiere immersive, ci vole à multiplicà e filiere bilingue, ind'è u serviziu pùblicu. Ci vole à

fà entre sta lingua in a sucietà cum'ellu a face l'associu Praticalingua, cum'ellu a face l'Adecec di Cervioni, cum'elli a fàcenu tutti quelli chì s'impègnanu à prò di a lingua, ci vole à dacci i mezi custituzionali. È cù l'aiutu di tutti, di voi altri, di a vultunà di a ghjente, di a sucietà, avemu da riesce ssa scumessa. Simu qui per dilla à fiancu à i nostri amichi di tutta a Francia, è ci date delegazione, è vi ringraziamu, per cullà avà à dilla à u prefettu di Cismonte. V'abbracciamu di core è à prestu!» ■



Collectif Pour Que Vivent Nos Langues

# Des rassemblements dans toute la France

De l'Alsace à la Bretagne, de la Corse à la Savoie, en passant par le Pays Basque, la Catalogne et l'Occitanie, partout en France où les langues régionales sont opprimées, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées pour demander la modification de la Constitution « maintenant » et la reconnaissance de ces langues pour qu'elles puissent vivre et s'épanouir. Tour d'horizon des différents rassemblements.

En Bretagne, plus de 1500 personnes se sont rassemblées pour dénoncer la situation faite aux langues régionales, et notamment au breton. À Brest, Quimper, Morlaix, Guingamp, Lannion, Saint-Brieuc, Vannes, Lorient, Pontivy, Rennes, Nantes, Redon... les militants de la langue ont manifesté dans les cinq départements bretons. Ils dénoncent « une interprétation restrictive de l'article 2 de la Constitution systématiquement opposée à chaque avancée possible pour nos langues ». C'est vrai dans l'enseignement public comme dans l'enseignement associatif. Et les bretons s'inquiètent pour Diwan, les écoles immersives en langue bretonne, mises en difficultés par les attaques incessantes de l'administration française. « Nos langues ont besoin que ce qui a été construit jusqu'à présent ne puisse pas être remis en cause... le breton comme les autres langues régionales a besoin de sécurité juridique ».

« Les ambitions politiques linguistiques publiques et les moyens sont en recul. Les langues régionales sont oubliées dans les réformes du collège, du lycée et dans la formation des enseignants ; elles ont quasi disparu des épreuves du bac ; la généralisation de leur enseignement à tous les élèves d'un territoire qui le souhaite n'a pas été suivie d'effet et le principe de l'enseignement du breton par immersion n'est pas définitivement acquis sur le plan juridique » dénonce le collectif Pour que Vivent Nos Langues.

**En Pays Basque, avec une dizaine de rassemblements**, ce sont plus d'un millier de personnes qui ont manifesté « pour la modification de la Constitution ». À Arbona, Azkaine, Baiona, Beskoitze, Donibane Garazi, Hazparne, Hendaia, Itsasu, Maule et Ziburua, les militants ont dénoncé « les recours déposés, via les préfets, contre les délibérations locales visant à développer l'utilisation des langues territoriales ».

Pour Euskal Konfederazioa, qui regroupe les associations culturelles et de promotion de la langue basque, « la revitalisation de nos langues et le respect des droits des locutrices et locuteurs passent inévitablement par l'élaboration d'un cadre législatif adapté, nos langues doivent



Plusieurs rassemblements ont eu lieu partout en France, comme ici au Pays Basque.

être sécurisées juridiquement. Mais la mise en place d'un tel cadre requiert un préalable indispensable : la modification de la Constitution française, et notamment de l'article 2 ».

**En Catalogne**, la date du 1<sup>er</sup> juin coïncidait avec la 19<sup>e</sup> édition de la Bressolada, la fête des écoles et collèges de Bressola, les écoles immersives en langue catalane. Un rassemblement de plusieurs centaines de personnes où tous les élèves de tous les établissements, leurs familles, leurs enseignants, et les militants se réunissent, débattent et fêtent leurs écoles. Chants et rires des enfants catalans ont résonné tout au long de la journée. Pour marquer le soutien aux rassemblements du collectif Pour Que Vivent Nos Langues, une banderole a été déployée par les militants de la Bressola pour demander la modification de la Constitution et manifester « le droit de vivre dans nos langues ».

**En Occitanie**, plusieurs centaines de militants de la langue se sont rassemblés à Nîmes, Montpellier, Toulouse, Lavaur, Lescar, Narbonne, Périgueux, Carcassonne, Cintegabelle, Pibrac, Courmonterral, Gaillac, Agen, Leguevin, Pau, Béziers, Félines Minervois, Artix, Gignac, Albi, Mèze, Saint Céré... « Nous demandons une révision constitutionnelle garantissant l'enseignement immersif en langues régionales » ont déclaré les responsables du collectif un peu partout dans l'ensemble occitan, « nous récla-

mons la réintégration de l'occitan au baccalauréat, la possibilité n'existe aujourd'hui que pour le brevet. Et nous souhaitons pouvoir appeler nos enfants avec un prénom régional, ce n'est pas possible aujourd'hui à cause de l'orthographe non reconnue dans la langue française ». L'accent aigu sur le ú, tout comme le ñ tildé, typiques de la langue occitane, sont systématiquement rejetés par l'administration française.

**En Savoie**, une motion adoptée par la Fédération des groupes de langues savoyarde, qui compte 25 associations en Savoie et Haute-Savoie, a été adressée au président de la République. Elle dénonce le fait que, malgré la circulaire du ministère de l'Éducation nationale de 2021 qui fait entrer le franco-provençal dans la liste des langues régionales pouvant être enseignées et présentées aux examens, « trois ans plus tard, cette offre n'existe que de façon marginale dans quelques établissements scolaires là où elle existait déjà avant la circulaire ». Autant dire que rien n'a changé. Les militants dénoncent aussi l'inexistence de la formation initiale des enseignants en francoprovençal, et la formation continue qui débute à peine. Il n'existe ni Capes, ni agrégation de francoprovençal.

Une autre motion, s'associant à l'action du collectif Pour Que Vivent Nos Langues, a été adoptée pour demander « la révision de l'article 2 de la Constitution ». ■ **F.G.**

Scola Corsa di Biguglia, cù u presidente Ghjuvan'Michele Dominici

## « Avec le petit à Scola Corsa, tout le monde s'est mis à parler corse »



Une partie de l'équipe de Scola Corsa di Biguglia : enseignante, aides-maternelles, élus et parents.

concours de boules. Pour la deuxième année on a eu beaucoup de monde et surtout beaucoup de parents se sont investis pour la réussite de cet événement. On projette pour le mois de

de communiquer sur Scola Corsa, sur son rôle et son fonctionnement. La prochaine étape ça va être également d'avoir beaucoup plus d'échanges entre les associations de parents. C'est vrai qu'aujourd'hui nous fonctionnons le plus souvent de façon autonome, Corti, Sàrula, Bastia et Biguglia, ça n'est pas à côté. Mais on est en train de réfléchir justement à intensifier nos échanges entre nos écoles de manière à fédérer beaucoup plus les gens.

### Comment se porte Scola Corsa di Biguglia ?

Scola Corsa di Biguglia se porte très bien. Pour la rentrée on va normalement ouvrir une troisième classe. On devrait avoir un effectif entre 40 et 45 élèves cette année, avec trois enseignants titulaires, on attend la confirmation.

### Cela fait un an que tu présides l'association des parents d'élèves, comment ça se passe ?

Ça se passe plutôt bien. On essaie de fédérer les gens, en les rassemblant sur des projets. On a fait un très bel événement le 25 mai qui était le

nombre de faire un concert à Biguglia avec le soutien de la municipalité. Miché Dominici, mon fils, s'occupe de l'organisation de ce concert. Et il y a pas mal encore de projets à venir.

### Explique un peu le concept, de l'investissement des parents au sein de l'association...

Tout ce qui est périscolaire relève de l'organisation des parents. On finance tout ce qui est sorties, tout ce qui se passe en dehors de l'école est financé par les activités organisées par les parents. Par exemple par des ventes de gâteaux que l'on fait souvent. Mais au-delà de ça, l'important c'est également

### Et ton expérience de parent, puisque tu es aussi papa d'un petit garçon qui a démarré avec Scola Corsa ?

Je suis surtout papa, puisque c'est ma première fonction je dirais dans l'association. Ce qu'il y a de bien c'est que le petit au bout de trois ans il parle corse couramment, il passe du corse au français et du français au corse instinctivement sans problème. Et d'un autre côté, ça a fait progresser également nous les parents, les grands-parents, tout le monde s'est mis à parler corse. On parle 50% corse, 50% français, ça s'est fait de façon naturelle et instinctive sans réflexion aucune de la place d'une langue ou de l'autre. ■

### Scola Corsa di Sàrula Carcupinu cù a maestra Prescillia Valle

## « L'immersivu hè u modu d'insignamentu ideale »

### Comu si porta a scola ?

A scola seguita u so filu, t'avemu 12 scularii da i chjuchi chjuchi à i maiò per quist'annu qualchi zitelli sò scritti per l'annu chì vene, ma e scrizione sò sempre aperte tandu ùn aghju micca u nùmaru precisu di zitelli per avà.

### Comu l'insignamentu immersivu s'hè sviluppatu dapoi a lampera di l'associu ?

Ùn possu di male, chì tutti l'anni ci sò di più zitelli chì sò scritti, scole chì sò aperte, parsons furmate è riclutate tandu pensu ch'ellu si sviluppa piuttosto bè !

### Comu vidite l'avvene di Scola Corsa ?

Perennu di sicuru. Cù a pussibilità d'accompagnà i scularii da a scola materna à u liceu, hè u scopu.

### Comu una ghjòvana maestra face a scelta di l'insignamentu immersivu è u mudellu associativu ?

Sò curvinta chì l'immersivu hè u modu d'insignamentu ideale per a lingua, tuttu si face in corsu, l'insignamentu, u ripastu, a guarderia. I zitelli l'adòpranu di modu naturale. Cusì tenimu capu à issa sucietà chì ci rimanda sempre à u francese.

L'aspettu associativu hè assai assai interessante parchè chì hè à tempu a scola di i zitelli ma quella di i parenti dinù chì s'impègnanu assai. U fattu chì ci sia issa lea trà a scola, i zitelli è i parenti hè impurtante assai per l'avvene di i zitelli. ■

Prupòsitu racoltu da Florian Riolacci.





**Nouvel article pédagogique de Max Simeoni** pour ce qui est le combat d'une vie : la reconnaissance du peuple corse et la maîtrise de son avenir par une autonomie interne. Il est écrit en 1990. On pourrait tout aussi bien aujourd'hui le débiter par « Depuis 60 ans, la filière CEDIC, ARC, APC, UPC, Femu a Corsica... »

# L'autonomie à la mode

par Max Simeoni

**D**epuis 26 ans, la filière CEDIC, ARC, APC et UPC a défendu l'idée, a enfoncé le clou, qu'à situation particulière, il fallait institution particulière.

**L'ARC a publié « Autonomia » en 1974.** Elle a dénoncé le centra-

lisme, le clan, le système colonialiste jacobin. Elle a fait référence pour cela à l'histoire, la nôtre et celle des autres peuples, à la géographie des îles, et de nombreuses régions, à la décolonisation mondiale française et des autres, et au simple bon sens. Longue, patiente et laborieuse a été sa pédagogie et sa lutte sur le terrain. Aujourd'hui elle commence à porter ses fruits: les événements donnent raison, la proximité de 1992 a accéléré la prise de conscience. L'UPC a dénoncé, avant même qu'il ne soit appliqué, les insuffisances du Statut particulier de 82, comme aujourd'hui, elle souligne l'insuffisance de la proposition Joxe avant qu'elle ne soit officielle. En 1982, le statut aurait pu être son premier pas si les mesures d'accompagnement réclamées en vain avaient été prises. Elles consistaient à démocratiser, autrement dit à déclaniser. L'institution a été aisément récupérée par le clan et chacun connaît la suite: violence et répression... Aujourd'hui, rebelote. La proposition Joxe est meilleure mais elle est insuffisante. Elle reste de l'autonomie de gestion. Pas de pouvoir, ni d'initiative législative. Pas d'assise juridique à la réalité Peuple Corse. C'est l'autonomie de gestion d'une région insulaire.

La loi électorale promise pour asseoir la réalité démocratique, à commencer par le suffrage universel est loin d'être promulguée (refonte des listes, contrôle des inscriptions et des procurations...) Encore cette fois-ci, les mesures d'accompagne-

ment sont peu probables. Elles seront elles-aussi insuffisantes, le clan n'est pas en danger de fonctionnement.

**Récupération de l'institution par le clan, néo-clan, temps perdu et gâchis.** Se disant on nous fera le reproche de gâcher une chance qui se présente. Bref, comme en 1982-1984, on fera le reproche à l'UPC d'être en partie responsable de l'échec qu'elle avait annoncé parce qu'elle soulignait la carence et refusait de prêter la main pour n'être qu'un appoint.

Giacobbi et Rocca Serra paraissent isolés. Mais ils le paraissent en 1982. La question réelle est de savoir si le système de clan l'est - la mode aujourd'hui est de se rallier au projet Joxe et au besoin de vocaliser avec le mot « Autonomie ».

Le PS Corse s'est déclaré pour l'Autonomie interne mais en soutenant le projet Joxe, il se contente d'Autonomie de gestion. Sacrée distorsion! Lorsque les difficultés viendront, il aura ainsi travaillé à augmenter la confusion. À quoi sert de prendre la bonne route si c'est pour verser dans le fossé. L'UPC a encouragé le gouvernement à faire le saut qualitatif nécessaire. Force est de constater qu'elle n'y est pas parvenue. L'objectif n'est pas atteint mais l'UPC cherche à permettre de mieux réussir un autre essai qui sera obligatoire. À cet égard il n'est pas inutile de chercher à empêcher ou à encourager certains dispositifs. José Rossi mène déjà campagne tambour battant. Paul Natali et Paul Patriarce l'ont rejoint. Henri Antona s'est bien démarqué depuis un temps déjà. Il persiste et signe.

Tout cela nous réjouit. Tout cela est favorable. Mais nous ne sommes pas comme certains des sages femmes professionnelles qui assistent un Joxe qui tente de provoquer l'accouchement de la République jacobine dont le terme est dépassé. Nous sommes à l'origine de ces concepts, de cette fécondation qui commence à s'inscrire dans la réalité corse, française et européenne. Nos enjeux poli-

tiques, de mouvement ou de responsables ne sont liés qu'à la cause du Peuple corse. C'est la raison pour laquelle l'UPC est dans l'obligation astreignante d'avoir en permanence la nécessité de clarifier le débat. Ce rôle est ingrat.

Les enjeux de parti du PS n'enlèvent rien au mérite de ses militants et en particulier de sa direction corse. Mais ses limites sont claires. Et quelle singulière erreur que de croire que l'UPC n'a plus qu'à rejoindre le PS parce qu'il parle d'autonomie interne! José Rossi a déclaré que « *L'Autonomie interne ne lui faisait pas peur* » mais il pousse pour l'Autonomie de gestion laquelle, avec le pouvoir concentré du président qu'il imagine, apparaît plutôt comme une entreprise attaquant le marché en termes d'efficacité avec un Directeur Général. Or il faut que les institutions manient le débat contradictoire démocratique et l'efficacité. L'efficacité ne peut pas être celle d'un seul homme et la démocratie est l'affaire de tous.

**Beaucoup de nationalistes pensent aujourd'hui**, en dehors de l'UPC, que l'autonomie interne est pour certains une étape possible et pour d'autres un moyen incontournable, ou même qu'elle pourrait suffire sur le plan institutionnel. Il faut qu'ils admettent qu'elle mérite d'être mise au banc d'essai, sans arrières pensées, honnêtement, qu'elle ne peut tout bien peser en rien hypothéquer les droits imprescriptibles, inaliénables du Peuple Corse, et qu'elle ne peut se concevoir qu'avec la pleine démocratie, qu'elle n'est pas temps perdu, mais temps gagné. Si Nationalisme corse, Démocratie et Institution autonome ne font qu'un, nationalisme et démocratie aussi. Un parti ne prend pas le pouvoir. C'est le peuple qui le donne. On ne triche pas avec lui. On ne triche pas avec ceux qui luttent pour lui, même si on a des désaccords tactiques ou stratégiques.

Oui, soyons clairs et nous serons efficaces. Mais soyons clairs d'abord entre nationalistes. ■



# Jean-Nicolas Antoniotti lance Renova par Demeures Corses

**Ingénieur de formation, Jean-Nicolas Antoniotti** fonde il y a trente-cinq ans Demeures Corses, entreprise de construction de maisons individuelles. Acteur du développement économique de la Corse, il est également le fondateur de Femu Qui et l'actuel président d'Inizia et de Paolitech. Lors du salon Bat'éco organisé par le CAUE à Biguglia ces 6 et 7 juin il présente sa nouvelle entreprise Renova par Demeures Corses, solution innovante pour la rénovation thermique.



**D**epuis trente-cinq ans vous avez su innover dans le domaine de la construction. Quel a été le chemin parcouru ?

Demeures corses est une entreprise que j'ai fondée il y a trente-cinq ans et qui œuvre principalement dans la construction de maisons individuelles. C'est une entreprise qui a toujours été à la pointe de l'innovation, on a été les premiers à faire de la maison basse consommation (BBC) il y a déjà plus de dix ans. On a gagné le Challenge de l'innovation en 2012 au niveau national avec le Grand Prix du Jury et la médaille d'or et on a gagné la Médaille d'or dans le domaine de la Rénovation énergétique en 2014. On avait déjà une avance importante sur ce sujet-là il y a dix ans.

**Vous construisez la première maison labellisée Bâtiment basse consommation (BBC) de Corse en 2011 à Monticellu. Comment ont évolué les techniques et les outils dans la rénovation énergétique ?**

La BBC c'était déjà une évolution très importante parce qu'elle permettait d'améliorer de manière considérable les déperditions d'énergie en intégrant une dimension importante, la perméabilité à l'air des maisons. Au niveau des réglementations, on a eu la RT 2012 avec l'intégration de la norme BBC qui a été donc un cap très important à franchir. Aujourd'hui, on a la RE2020 et on ne parle d'ailleurs plus de réglementation thermique mais environnementale puisque maintenant on intègre y compris la dimension pas simplement thermique mais y compris le bilan carbone des maisons.

**Avec Renova vous proposez une solution clés en main de rénovation thermique, un « parcours accompagné ». Vous êtes le premier en Corse. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Renova est une structure dont le but est de faire de la rénovation globale au

niveau thermique et de la restructuration de maisons qui ont plus de quinze ans d'existence pour les amener à des niveaux de performance énergétique très importants. On propose un accompagnement administratif, c'est-à-dire que l'on est capable de maîtriser les dossiers de rénovation et de proposer un accompagnement. Le parcours accompagné c'est l'inverse du cas par cas. En faisant de l'isolation thermique au cas par cas on a un niveau d'aide qui est limité et en faisant un parcours accompagné on a un niveau d'aide plus important. On a décomplexifié le parcours, on fait un accompagnement complet au niveau administratif et surtout on prend en charge l'aide financière. On présente ce projet dans le cadre du Salon Bat'éco de Biguglia ces 6 et 7 juin et on sera capable de faire le diagnostic de n'importe quel dossier qui nous sera présenté le jour même en communiquant le niveau d'aide, le niveau de financement, et les travaux nécessaires.

**Il y a deux projets pilotes, une maison de village à Vâllica, votre village d'origine, et une maison Phénix à Viscuvatu. Comment se sont déroulées les rénovations ?**

La première maison à Viscuvatu c'est un projet que l'on a réalisé il y a plus de dix ans. C'était une maison avec un défi de rénovation thermique et un défi de surélévation sur l'existant. Elle était très en avance sur la réglementation puisque déjà on posait la problématique de refaire l'existant au lieu de faire des constructions neuves. Aujourd'hui c'est un enjeu important avec le dispositif Zéro Articialisation nette (ZAN), on a donc créé Renova qui répond aux enjeux de rénovation et d'agrandissement sur l'existant. Concernant la maison de Vâllica, c'est une maison qui a un fort intérêt patrimonial. On a été sollicité par un groupe d'industriels comme Atlantic, leaders dans l'appareillage de pompe à chaleurs, ou encore Actis, leader dans la

fabrication de produits d'isolation thermique, pour présenter ce projet dans le cadre du challenge de l'innovation de l'habitat qui se tient tous les ans. Cette année ce sera à Riga en Lettonie, et ce projet sera présenté devant cinq cent personnes. Il nous permet de démontrer notre savoir-faire et toutes les innovations que l'on est capable d'intégrer en termes de rénovation, notamment avec des isolants ultra performants qui sont moins épais, et entièrement constitués à partir de récupération de plastique usagé, donc avec un bilan carbone très faible. On a aussi intégré des matériaux biosourcés comme la laine de mouton. Ces innovations nous permettent d'en faire un projet pilote, et on espère qu'il retiendra l'attention du jury. Vâllica c'est ce que j'appelle de la rénovation massive, où on est capable de prendre une maison du 17<sup>e</sup> siècle et de la reconstruire complètement parce qu'on a un grand savoir faire d'ingénierie de travaux. C'est la marque de fabrique que l'on a toujours eue puisque Demeures Corses c'est la capacité d'ingénierie avant tout.

**Vous proposez également des solutions d'agrandissement. Avec certains dispositifs comme le ZAN, est-ce que c'est important de proposer des solutions pratiques d'agrandissement des maisons ?**

Effectivement on pense aujourd'hui il y a un enjeu important dans la densification douce, c'est-à-dire prendre des maisons qui existent et faire de la surélévation et de l'extension périphérique. Ce sont des choses que l'on a déjà intégrées dans nos savoir-faire. Dans le cadre du Challenge de 2012 nous avons d'ailleurs présenté la surélévation de la maison Phénix, en transformant une maison de plein pied de 90m<sup>2</sup> en maison de 140m<sup>2</sup>, et en la portant à un niveau de performance énergétique qui était la RE2020 déjà à l'époque. ■  
**Recueilli par Pauline Boutet-Santelli.**

**AVIS DE PUBLICITE - TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL  
SCI DUDOC**

**Capital : 500 euros**  
**Siège Social : 12, avenue des Anciens combattants, 34450 Vias**  
**R.C.S. Béziers 528 340 508**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société au domicile de la gérante, Campelle Soprana, 20233 Pietracorbara, à compter du 2 mai 2024. Objet de la société : acquisition, gestion, administration de tous biens immobiliers, activité strictement civile

Il résulte de cette décision que l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Ancien siège : 12, avenue des Anciens Combattants, 34450 Vias  
 Nouveau siège : Campelle Soprana, 20233 Pietracorbara

En conséquence la société sera radiée du R.C.S. de Béziers et inscrite au R.C.S. de Bastia

**Pour avis, la Gérante**

**STELLA MARE**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 600 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL : CHEMIN DE FINOCCHIO**  
**20169 BONIFACIO**  
**978 227 312 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une délibération en date du 17 mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de location meublée professionnelle et prestations annexes, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts :

Ancienne mention : Restauration traditionnelle ; Location d'embarcations nautiques légères et matériels terrestre sportifs et de loisirs (dont transats et parasols) ; Vente de souvenirs, cadeaux, articles de plage.

Nouvelle mention : Restauration traditionnelle ; Location d'embarcations nautiques légères et matériels terrestre sportifs et de loisirs (dont transats et parasols) ; Vente de souvenirs, cadeaux, articles de plage ; Location meublée professionnelle et prestations annexes.

**POUR AVIS. La Présidente**

**MEZZA DELICES**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL : LIEUDIT LA CONCIA**  
**CHEMIN D'ACQUALONGA, MEZZAVIA**  
**20167 AJACCIO**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 14 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MEZZA DELICES

Siège : Lieudit la Concia, Chemin d'Acqualonga, Mezzavia, 20167 AJACCIO

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, biscuiterie, viennoiserie, confiserie ; la fabrication, l'achat et la vente, sous toutes leurs formes, de tous aliments à base de farines, viennoiseries, pâtisseries, confiseries, et de manière plus générale de tous produits destinés à l'alimentation humaine, à consommer sur place ou autrement ; le transport, la livraison et la distribution des produits susvisés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Raphaël BARTOLI, demeurant à Ajaccio (20000), Résidence Diamant I bâtiment B, Place De Gaulle La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

**POUR AVIS. Le Président**



**AVIS DE PUBLICITE**  
**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

**Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30**  
**SIRET 33035573600019**

Référence acheteur : 007/FCS/24

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : Réalisation et livraison de titres restaurant pour le personnel de l'ODARC sur support papier ou format dématérialisé

Procédure : Procédure ouverte

Forme de la procédure : Division en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

. 60 % Valeur technique

. 20 % Développement durable

. 20 % Prix des prestations

Remise des offres : 01/07/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 29/05/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

**FREE MIND**  
**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**  
**AU CAPITAL DE 386 000 EUROS**  
**PORTÉ À 600 000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL : TORRA FIGHUCCIA**  
**20131 PIANOTTOLI-CALDARELLO**  
**751 320 524 RCS AJACCIO**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 20 février 2024 a décidé d'augmenter le capital social de 214 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-six mille euros (386 000 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à Six cent mille euros (600 000 euros)

**Pour avis. La Gérance**

**MARA**  
**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE**  
**AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL : RESIDENCE DIAMANT I**  
**BATIMENT B PLACE DE GAULLE 20000 AJACCIO**  
**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 14 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale: Société civile immobilière

Dénomination sociale : MARA

Siège social : Résidence Diamant I bâtiment B, Place De Gaulle, 20000 Ajaccio

Objet social : L'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Raphaël BARTOLI, né le 12 janvier 1985 à Ajaccio (2A), demeurant Résidence Diamant I bâtiment B, Place De Gaulle, 20000 Ajaccio

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

**Pour avis. La Gérance**



**AVIS D'ATTRIBUTION**  
**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

**Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05**  
**- mèl : marches-publics@odarc.fr -**  
**web : http://www.odarc.fr -**  
**SIRET 33035573600019**

Objet : Prestations de nettoyage des locaux, de la vitrerie ainsi que la fourniture des consommables sanitaires et d'évacuation des déchets pour les antennes de l'ODARC. Référence acheteur : 002/FCS/24

Nature du marché : Services

Procédure adaptée

Classification CPV : Principale : 90919200 - Services de nettoyage de bureaux

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano - 20407 Bastia - Cedex - Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55 - greffe.ta-bastia@juradm.fr

**Attribution du marché**

LOT N° 01 - Entretien périodique des locaux de l'antenne de VESCOVATO

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 29/04/24

Marché n° : 002-2024

CORSE PROPRE SERVICES, 31 AV EMILE SARI, 20200 BASTIA

Montant indéfini

LOT N° 02 - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ILEROUSSE

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 29/04/24

Marché n° : 002-2024

CORSE PROPRETE I AND CO, RES LA BRISE DE MER, 20600 BASTIA

Montant indéfini

LOT N° 03 - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ALTIANI

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 29/04/24

Marché n° : 002-2024

CORSE PROPRETE I AND CO, RES LA BRISE DE MER, 20600 BASTIA

Montant indéfini

Envoi le 03/06/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur

<http://www.marchespublics.info>



**AVIS D'ATTRIBUTION**  
**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

**Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05**  
**- mèl : marches-publics@odarc.fr -**  
**web : http://www.odarc.fr -**  
**SIRET 33035573600019**

Objet : Acquisition de matériel agricole

Référence acheteur : 03/FCS/24

Nature du marché : Fournitures

Procédure adaptée

Classification CPV : Principale : 16700000 - Tracteurs

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano - 20407 Bastia - Cedex - Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55 - greffe.ta-bastia@juradm.fr

**Attribution du marché**

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 29/04/24

Marché n° : 003-2024

ROSSI DIFFUSION, PRUNETE, 20221 CERVIONE

Montant HT : 83 527,00 Euros

Envoi le 28/05/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur

<http://www.marchespublics.info>

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE -  
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX**

Suivant jugement du 28/05/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **M.P.L (SARL)** - Négoce de matériaux - Résidence Paolina bât A route De Calvi 20220 L'ILE-ROUSSE - 810 462 663 RCS Bastia

prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **E.U.R.L. BATI-SERVICE (SARL)** - Travaux installation d'eau et de gaz dans tous types de locaux - route De Santa Reparata 20220 MONTICELLO - 529 505 562 RCS Bastia

Suivant jugement du 28/05/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **Les Constructeurs du Cap (SARL)** - Travaux de bâtiment construction travaux de renovation maçonnerie générale ainsi que la pose de tous matériels hydrauliques accessoires et de produits de traitement des eaux ainsi que tous produits Lies à l'amélioration et à l'aménagement intérieur et extérieur de l'habitat et de tous objets articles ou accessoire se rapportant aux activités ci dessus. - Lavasina Rd 54 Route de Pozzo 20222 BRANDO - 801 461 286 RCS Bastia

Suivant jugement du 28/05/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **ENTREPRISE LLUCIA (SAS)** - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvres de bâtiment. Travaux de peinture extérieure et travaux de plâtrerie d'intérieur. - Hameau de Ficaja chez M LLUCIA JUAN 20233 SISCO - 848 152 682 RCS Bastia

Suivant jugement du 28/05/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a

Suivant jugement du 28/05/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **MATM (SAS)** - Bar, restaurant, débit de boissons - 11 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA - 844 771 774 RCS Bastia

POUR EXTRAIT, LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI  
• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI •  
RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 •  
ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI COMUNICAZIONE  
06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 •  
WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

**MARTI L'11 DI GHJUGNU  
7 ORE DI SERA**

**SERATA PER  
SCOLA CORSA**

**AIUTEMU E SCOLE IMMERSIVE**



CI SERÀ DA BEIE È DA MANGHJÀ



RESA : 04 95 39 18 83 ou mp

**Abonnez-vous  
en ligne !**

L'information livrée chez vous  
toutes les semaines.



**ARRITTI**

**Abbunàtevi !**

**Abbunamentu**

**ARRITTI**

**Pigliu** un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- Eccu un sustegnu in più di .....€
- Primu abbonamentu
- Riabbonamentu

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia  
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Attualità, suciale, salute,  
ambiente, pulitica...

**www.arritti.corsica**